cese
Conseil économique social et environnemental

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté — Égalité — Fraternité

Résolution adoptée
Séance plénière du 25 novembre 2026

Défendre *l'avenir financier* de la culture

Déclaration du groupe UNSA

Cette résolution touche à un enjeu majeur : l'avenir de la culture dans notre pays et les moyens que nous choisissons de lui consacrer.

Les constats sont particulièrement inquiétants. Les collectivités, premiers financeurs de la culture, ont réduit leurs dépenses de 8 % entre 2019 et 2024. Le budget du ministère a reculé d'environ 10 % sur les deux dernières années. Derrière ces chiffres, il y a des emplois menacés, une offre réduite, des structures fragilisées, des associations en grande difficulté, des bénévoles et des professionnels inquiets.

L'UNSA est attachée à une offre culturelle diverse, riche et accessible à toutes et à tous sur l'ensemble des territoires. Cela suppose une politique publique forte, portée par un service public de la culture renforcé.

Ce texte a la volonté de ne pas dresser les acteurs les uns contre les autres. Associations, secteur privé, secteur public, bénévoles, professionnels : chacun doit trouver sa juste place. Le mécénat doit demeurer un complément ; il ne peut ni justifier le désengagement de l'État, ni s'y substituer.

L'UNSA insiste sur deux priorités de la résolution. D'abord, la nécessaire prévisibilité et stabilité des financements, par des conventions pluriannuelles, assorties des moyens nécessaires. Ensuite, la qualité de l'emploi dans le secteur culturel, trop souvent précaire, et constituant la première variable d'ajustement.

Nous sommes également particulièrement préoccupés lorsque des forces populistes et réactionnaires déprogramment des spectacles ou pèsent sur les contenus. Cela constitue une alerte démocratique. De tout temps, la culture a été une source indispensable d'émancipation. À l'heure du débat budgétaire pour 2027 et de l'ouverture de la campagne présidentielle, le CESE envoie aujourd'hui un message clair : la culture n'est pas une variable d'ajustement, elle est constitutive d'une société démocratique. Il faut s'en donner les moyens.

L'UNSA vote la résolution.